



Tous en grève le 31 janvier 2013

Représentants les personnels des METL et MEDDE et de leurs établissements publics (10 sièges sur 15 au CTM), nos trois fédérations vous appellent à vous engager dans les actions de grève le 31 janvier !

Prenons ensemble nos responsabilités d'agents publics pour obtenir des changements concrets. Car, si cela continue en 2013 comme en 2012, nos missions de service public comme nos conditions de travail vont encore plus se dégrader...

Les ministres Delphine Batho et Cécile Duflot se sont engagées fin octobre 2012 sur un agenda social MEDDE/METL/Etablissements publics, comportant des échéances de concertation au premier semestre 2013 pour l'amélioration des conditions de rémunération, de déroulement de carrière, de conditions de travail et d'évolutions statutaires pour les personnels de différentes catégories. Mais il s'agit d'engagement de « méthodes »... Or le temps presse pour des décisions concrètes dans ces domaines.

Sur la dégradation du rapport missions/moyens dans toutes nos activités, le Secrétaire Général s'est engagé à tenir une réunion de mise à plat du schéma d'emplois et de recrutements ministériel (SERM) incluant les dotations d'effectifs aux établissements publics le 18 février prochain.... Mais avec des baisses de crédits de fonctionnement (- 7 % dès 2013 et - 15 % d'ici 2015) ! Et des baisses d'effectifs d'au moins 1,5 % dans les services (plus importantes dans certaines DREAL et DDT-M) et d'au moins 2,5 % en moyenne dans les établissements publics. Les méthodes « Budget base zéro », le gel/annulation de crédits, les blocages d'ouverture de recrutements, les refus de visas... Tout est bon pour réduire ! Et se profilent à la fois la discussion parlementaire du projet de loi sur la décentralisation et la réforme de l'action publique en mars, les premiers examens de politiques publiques décidés dès le premier trimestre par le nouveau CIMAP (Comité interministériel de Modernisation de l'Action Publique) dont quatre concernant nos ministères, et le schéma ministériel de réforme et de simplification que nos deux ministres doivent remettre au Premier ministre.

Pourtant il y a de l'argent : on a su faire voter (discrètement) fin décembre en loi de finances rectificative 520 millions d'euros sur le budget Ecologie pour la location avec option d'achat de la tour SFR à La Défense (propriété d'une société US), afin d'y déménager une partie des services centraux. Moyennant des suppressions (aussi discrètes) de crédits sur nos programmes. Et les crédits interministériels du SGG ont été augmentés de 370 millions d'euros pour réaménager les immeubles propriétés de l'Etat du 20 avenue de Ségur et de la place Fontenoy (bail de travaux à la SOVAFRIM), afin d'y installer des services du Premier ministre et des « autorités indépendantes ». Oubliés les motifs des déménagements des services de l'Environnement de Ségur, au nom de la Maison de la Francophonie (annonce du président Chirac) et des Affaires Maritimes et IFREMER de Fontenoy, au nom de la Maison de la Mer (annonce de JL Borloo).

Sur l'ADS, les 699 suppressions d'emplois seront « réalisées » comme prévu avant le changement de gouvernement et le Cabinet METL assume ! Et parle d'engager une discussion sur l'évolution « vers la haute valeur ajoutée » des missions ADS (droit des sols) et ATESAT (assistance technique aux petites communes).

Sur l'Education routière, l'arrêt du transfert des missions et des agents vers le Ministère de l'Intérieur à l'heure où il démontre son incapacité à mettre en œuvre la réforme du Permis de conduire.

Pour la mise en place du CEREMA, les Cabinets et le Secrétaire général s'engagent à « surveiller de près »... l'évolution des moyens 2013 des CETE et STC appelés à former l'établissement CEREMA. Mais à VNF les 128 postes vacants fin 2012 ont été supprimées du nouvel établissement public au 1^{er} janvier 2013, indépendamment des besoins et engagements concernant la relance de la voie d'eau.

L'Agence nationale de la biodiversité est annoncée dans un projet de loi en juin, cependant que son périmètre, ses missions et moyens sont encore à déterminer. Alors que les moyens humains et budgétaires 2013 du MEDDE et des établissements publics existants en ce domaine sont en baisse : attention aux tentatives de cache misère et de mutualisation/redéploiement !

Ce que nous défendrons ensemble pour peser sur les négociations à venir :

- L'emploi, en exigeant un moratoire immédiat sur les suppressions d'emplois et des créations partout où cela est nécessaire dans nos services centraux, en DREAL, DDT-M, DIR, RST, DIRM, Services ultramarins et Etablissements publics sous tutelle Ecologie, avec un plan pluriannuel de recrutements,
- Les salaires et le pouvoir d'achat, en exigeant notamment une augmentation urgente de la valeur du point d'indice, l'amélioration des déroulements de carrière, ainsi que l'arrêt de l'individualisation des primes et du management à la tête du client,
- L'abrogation du jour de carence, l'amélioration de nos conditions de travail, de notre protection sociale, comme les moyens d'une action sociale de proximité et de qualité, la reconnaissance de la pénibilité de certains postes de travail ou de l'exposition passée à l'amiante,
- L'amélioration du fonctionnement de nos services publics pour répondre aux besoins et exécuter correctement nos missions, la fin de la précarité par l'intégration des CDD en CDI et par la titularisation.

Le 31 janvier, tous en grève :

- **pour s'opposer à la Modernisation de l'action publique (MAP), nouvelle version de la Révision générale des politiques publiques (RGPP),**
- **pour refuser le nouveau dépeçage des services ministériels au travers de l'acte 3 de la décentralisation,**
- **pour peser fortement sur les négociations à venir notamment au MEDDE-METL les organisations syndicales CGT-FO-FSU vous appellent à vous mobiliser par la grève .**

Paris, le 21 janvier 2013